



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

# Conseiller mobilité Carrière et référent Management Présentation des missions



# Pour quoi un accompagnement des cadres ?



# De nouveaux acteurs au service des cadres La Mission Accompagnement des Cadres (MAC)

## Mission Accompagnement des Cadres création au 1er janvier 2021

- ❑ chargée de l'accompagnement des cadres : dans leur rôle d'encadrant et de responsable d'équipe ainsi qu'au plan plus personnel, pour construire leur propre carrière.
- ❑ rattachée aux deux services SRH et SpiB.
- ❑ Périmètre : cadres A+ (d'IDIV CN à AFiP) de centrale, directions territoriales, nationales et spécialisées, soit un peu plus de 9 000 personnes



# De nouveaux acteurs au service des cadres

## Les conseillers mobilité carrière et référents management

**De janvier à mai 2021 :**  
installation en Délégations interrégionales de 7 CMC/RM et 1 CMC (DDG Est)

**Novembre 2021 :**

- 2 nouveaux CMC/RM (Florence ABELLO pour les cadres des directions nationales et spécialisées, Régis RIOU pour les cadres de centrale)
- Et transfert du pilotage et de l'animation de la fonction CMC (MAC → RH1B)



DNS



Centrale



# Positionnement du CMC-RM et portefeuille

→ rattaché hiérarchiquement au Délégué du Directeur Général (à RH-1B pour les CMC-RM des DNS et de l'administration centrale) et fonctionnellement à RH-1B

→ Accompagnement des **cadres A+ (IDI V, IP, AFI PA et AFI P)**

et des **cadres A (en 2ème niveau, le 1er niveau étant assuré par le niveau départemental)**

→ 617 cadres reçus en 2021

→ **Portefeuille du CMC-RM de centrale :**

- 850 cadres
- Services de centrale (GF, 2FCE, SCL, RH, SPI B, SI, SJ CF, SRE) + missions rattachées
- Missions rattachées au DG : cab/comm, SRP, MRA, DRI
- DLF, DIE, DTNUM, MJRF, Direction de projet facturation électronique, ...

• Animation du réseau des CMC.RM

# La fonction de conseiller mobilité carrières

→ **conseiller et accompagner**, de façon **personnalisée** les cadres dans leurs projets, leurs parcours professionnels et leurs mobilités, notamment dans le cadre de restructurations de services ou de changements ayant un impact sur leur situation individuelle

→ En termes de **recrutement**,

mettre en place des actions de sensibilisation à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, de conseil pour la préparation aux entretiens,

accompagner les directions dans leurs recrutements de cadres A+ (fiche de poste, identification des compétences nécessaires et des éventuels candidats),

→ au fil des entretiens, identifier les compétences et constituer des **viviers de compétences** (en accord avec les cadres),



# La fonction de Référent Management

→ conseiller les cadres dans leur management et les orienter vers des dispositifs adaptés à leurs besoins

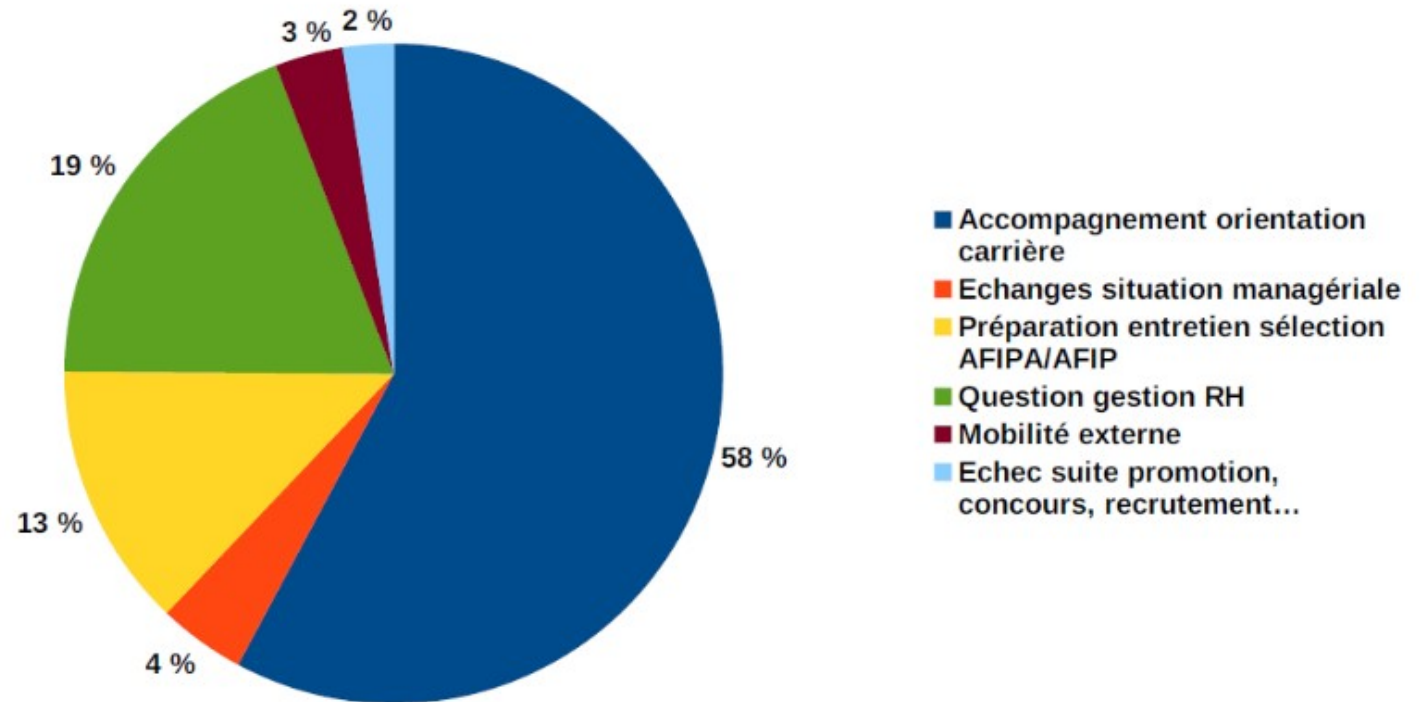
→ promouvoir et animer\* les différents dispositifs existants : formation management, coaching, évaluation à 360°, médiation, bilan des préférences managériales, APM, parcours de conduite des transformations...

→ Participer au travail de conception et de déploiement de nouveaux outils d'accompagnement (Modèle Managérial, animations d'ateliers collaboratifs, participation à des GT..)

→ soutenir de façon personnalisée des cadres dans la gestion des situations managériales complexes ou en gestion de crise mais aussi les cadres qui exercent pour la première fois une fonction d'encadrement

\* selon ses compétences

# Les thèmes évoqués en entretien par les CMC.RM €

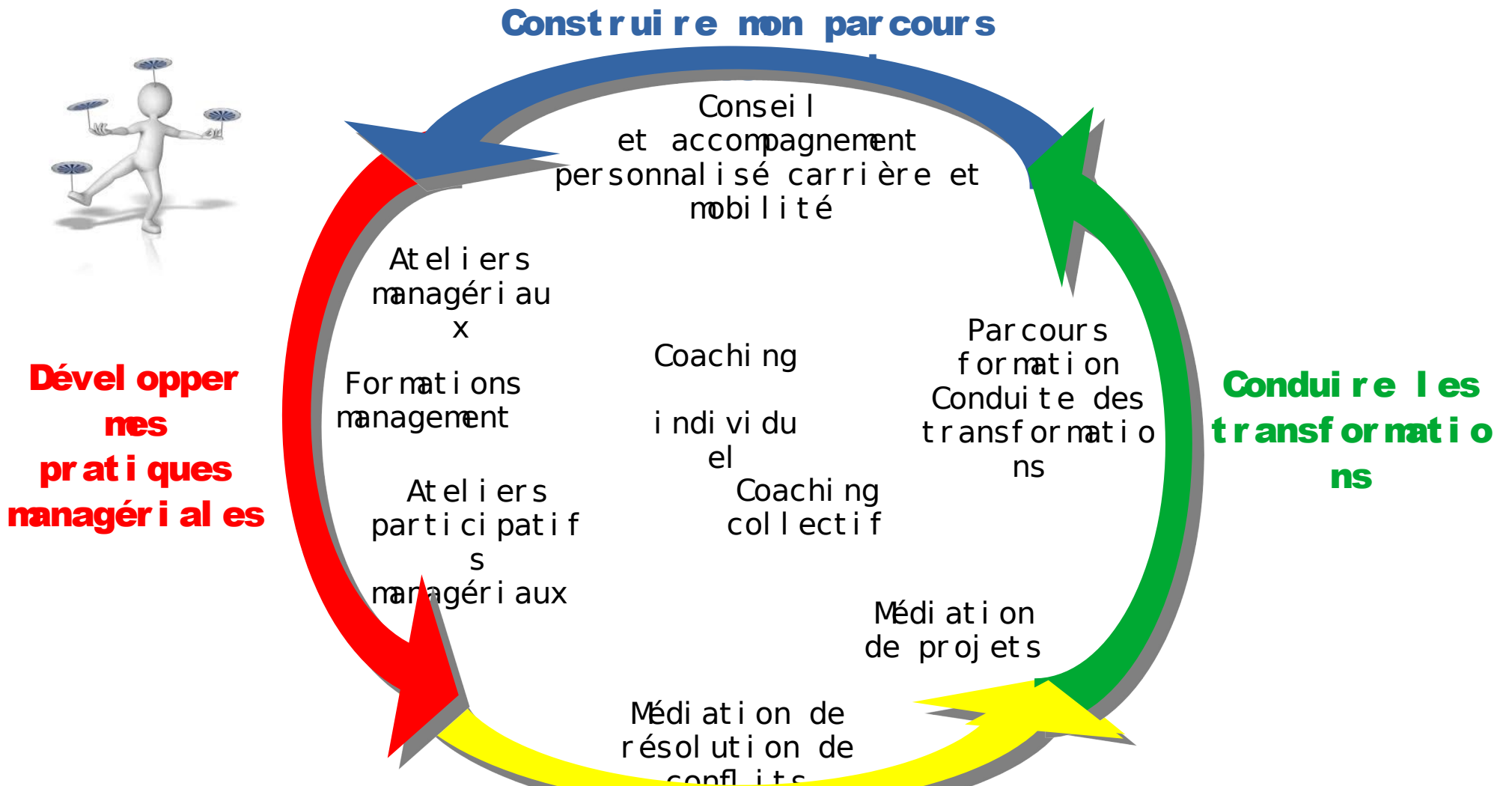


## Outils proposés par les CMC.RM :

- Recrutement au choix (aide à l'élaboration de CV/lettre de motivation et la préparation de l'entretien)
- Accompagnement personnalisé – entretien « bilan de carrière »
- Echanges sur les perspectives de carrières
- Aide à la préparation d'un nouveau projet professionnel (ex : mobilité externe)
- Echanges sur une problématique managériale
- Proposition de formations adaptées aux besoins des cadres reçus



# Les dispositifs d'accompagnement existants



# Principes généraux de fonctionnement

- Un accompagnement **personnalisé**, où l'entretien **individuel** est privilégié
- Une relation de **confiance** et de transparence réciproque entre le cadre, la direction et le CMC/ RM
- Le strict respect de la **confidentialité** des échanges
- Une obligation de **moys** et non de résultats
- Une écoute **bienveillante**
- **Aucune obligation d'informer sa hiérarchie** quand un cadre contacte le CMC- RM

## Pour contacter votre CMC- RM :

Régis RI OU

CMC- RM des services centraux ( DGFi P)

regis.riou@dgfi.p.finances.gouv.fr

01 53 18 22 54

